

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

N° 3 du 7 Juin 2010

LE STADE DE LA CULTURE au 4 juin 2010

Secteur en dessous de 900 m.	La lentille est au stade 10 à 12 feuilles et le stade apparition du bouton florale est atteint dans les parcelles les plus précoces
Secteur au dessus de 900 m.	La lentille est au stade 5 à 7 feuilles

Les conditions climatiques de Mai ont retardées la croissance de la culture. A ce jour le retard de végétation n'est pas comblé même si les températures sont plus favorables.

Par rapport aux normales observées les années antérieures sur le stade floraison, la culture accuse un retard de :

- 8 à 10 jours en dessous de 900 m,
- 12 à 15 jours au dessus de 900m.

L'ETAT SANITAIRE DE LA CULTURE

Les ravageurs de la culture :

Le risque de Stone sont à écarter par rapport au développement avancé de la culture. En Mai , les attaques n'ont pas causé de dégâts importants et seules les attaques de fin avril ont été plus significatives.

La Cécidomyie de la lentille est a surveiller a partir du stade 12 Feuilles de la culture. C'est à ce stade là que le bouton floral apparaît à l'aisselle de la 9ème feuille et plus, situé sur la tige principale. Le réseau de piégeage est en place. Il permet de déceler les vols de ce ravageur. Les premiers relevés de terrain au 4 et 7 juin 2010 font apparaître une très faible intensité des vols. Le risque est très faible pour l'instant.

Le puceron vert est présent dans certaines parcelles depuis plusieurs jour, mais en nombre faible. La population n'évolue pas. Il semble que les auxiliaires de la culture, telles les coccinelles, jouent bien leur rôle.

Le parasite

La rouille brune est à surveiller dès ce début juin. C'est en effet à cette période là qu'elle s'est installée sur la culture en 2009. A ce jour le réseau de parcelles d'observation ne fait apparaître aucun symptôme, y compris dans des zones les plus attaquées en 2009.

Le prochain bulletin, sous 12 à 15 jours, fera le point sur l'évolution de cet état sanitaire. Vous devez surveiller et visiter vos parcelles au minimum une fois par semaine.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire par délégation pour le CILVERPUY.

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnée référent : Bernard DAUDET C.A. 43 Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

